

LEADER, qu'est-ce que c'est ?

LEADER est un programme européen destiné à soutenir des territoires ruraux qui initient des stratégies innovantes de développement local.

Les thématiques peuvent en être variées : tourisme, économie, ressources naturelles ... Le programme Leader du Pays des Herbiers et du canton de Saint-Fulgent est quant à lui centré sur la **qualité de l'eau**.



Pourquoi notre territoire conduit-il ce type de programme ?

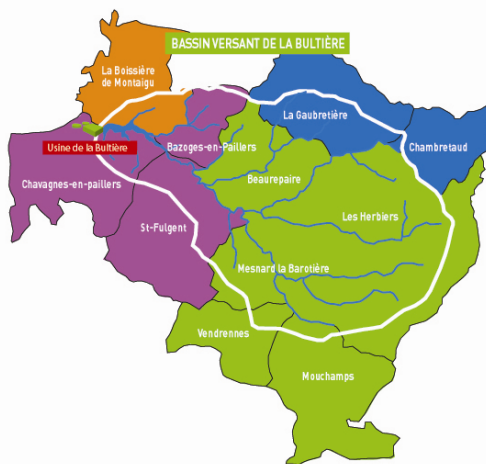
En 2008, les élus des deux intercommunalités étaient confrontés à la dégradation alarmante de la qualité de l'eau du bassin de la Bultière. Les appels à projets du programme Leader ont alors constitué une véritable opportunité de mettre sur pied un programme ambitieux de reconquête de la qualité de l'eau.

Etre retenu au programme Leader, c'est aujourd'hui le gage d'un soutien financier fort, permettant la mise en œuvre d'actions d'envergure.

Quelle est la problématique à résoudre ?

Le barrage de la Bultière, situé à Chavagnes-en-Paillers, présente une qualité insatisfaisante de l'eau l'alimentant, pointée du doigt par l'Europe. **Les taux de nitrates et de pesticides y ont régulièrement dépassé les normes en vigueur** ces dernières années.

Si l'eau arrivant au barrage est de mauvaise qualité, c'est que le territoire alentour, qui l'approvisionne, présente **des contaminations, néfastes pour notre eau, notre environnement et notre santé en général**. En effet, le barrage reçoit les eaux de pluie de l'ensemble du bassin versant, qui se sont chargées au passage des diverses pollutions présentes sur les sols.



Les Communautés de Communes du Pays des Herbiers et du Canton de Saint-Fulgent, abritant 90% du bassin versant de la Bultière, ont donc décidé d'unir leurs forces dans la conduite de ce programme Leader.

Quel est l'objectif ?

L'objectif est de retrouver des taux de nitrates et de pesticides permettant de préserver notre environnement et notre santé.

Pour cela, Leader souhaite **mettre en place une filière agricole et agro-alimentaire durable, respectueuse de l'environnement**. Le programme veut donc impliquer l'ensemble des acteurs de la filière : agriculteurs, transformateurs, distributeurs, élus, consommateurs, ...

Chacun est concerné et invité à être un membre actif du programme.

Quels sont les moyens ?

Le programme Leader est en place pour 6 ans (2009 – 2015).

Deux ingénieurs agronomes sont en charge du suivi et de l'animation du programme.

Le budget obtenu est de 1,1 million d'€ de fonds européens sur la durée du programme, qui devront être abondés par un cofinancement public équivalent (Communautés de Communes, mais aussi Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseil Général, ...). **Ces aides seront attribuées aux acteurs du territoire (agriculteurs, industriels, distributeurs, ...) désireux de s'impliquer dans la reconquête de la qualité de l'eau.**

La qualité de l'eau : l'affaire de tous !

AGRICULTURE : Des systèmes agricoles toujours plus respectueux de l'environnement

Le programme Leader vise à accompagner les agriculteurs du territoire dans la modification de leurs pratiques : diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais ; voire conversion en agriculture biologique.

COLLECTIVITES : Un aménagement du territoire écologique

Des actions de plantation et d'entretien des haies sont planifiées.
Un soutien à la filière « bois-énergies » permettra également d'offrir un débouché économique à l'entretien de ces haies.

INDUSTRIE : Une filière agroalimentaire renforcée

Le programme Leader vise à structurer la filière agricole et agroalimentaire, du producteur au consommateur. Le partenariat avec les industries agroalimentaires et les distributeurs est donc incontournable. Ceux-ci pourront ainsi être accompagnés financièrement s'ils transforment des produits bios ou durables ou s'ils améliorent le traitement de leurs effluents, au-delà des exigences réglementaires. Des informations sont aussi prévues auprès de ces acteurs pour les sensibiliser à l'entretien « écologique » de leurs espaces verts et parkings.

**Leader est un programme multi-volets qui travaille avec l'ensemble des acteurs de la filière agricole et agro-alimentaire.
Parce que nous sommes tous concernés !**

COMMERCIALISATION : La vente directe et la transformation à la ferme promues

Le programme souhaite encourager le développement de circuits courts, afin que les agriculteurs profitent d'une valorisation directe de leurs produits issus de l'agriculture biologique ou durable. Des fonds pourront ainsi être dégagés pour des actions de formation ou pour l'achat de matériel (chambre froide, matériel de découpe, ...).

CONSOMMATION : Information et sensibilisation des consommateurs

Les systèmes agricoles ne se modifieront que si les consommateurs adoptent de nouveaux modes d'achat et de consommation. En optant pour des produits durables ou bios, en privilégiant les achats de proximité et les produits de saison, ... nous influons directement sur notre santé et la préservation de notre ressource en eau. Lors des courses, au marché, dans notre jardin, ... nous pouvons tous agir efficacement.

Afin de sensibiliser le grand public, des événements seront ainsi proposés par la Communauté de Communes sur les thèmes de l'eau mais aussi du bien-manger et de la préservation de notre santé.

Pour en savoir plus :

Pour mener à bien ces actions et gérer globalement le suivi du programme, deux ingénieurs agronomes ont été recrutées : Christelle GUICHET et Aude GUILLEMINAULT.

Pour tout renseignement ou montage de projet, elles seront vos interlocutrices privilégiées.
Contactez les à la Communauté de Communes du Pays des Herbiers au 02 51 66 82 27 ou leader@cc-paysdesherbiers.fr